



PREFET DE VAUCLUSE

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA PREFECTURE DE VAUCLUSE**

**N° 051– OCTOBRE 2019**

**PUBLICATION : 15 OCTOBRE 2019**

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS  
DE LA PREFECTURE DE VAUCLUSE**

**OCTOBRE 2019  
N° 051**

**PUBLICATION LE 15 OCTOBRE 2019**

**DELEGATIONS DE SIGNATURE**

PAGE 1                      arrêté du 15 octobre 2019 portant délégation de signature à M. Jean-Claude SAMMUT, contrôleur général, directeur départemental des services d'incendie et de secours de Vaucluse



PREFET DE VAUCLUSE

Préfecture de Vaucluse

Direction des moyens et des politiques  
publiques  
Service de la coordination des politiques publiques  
et de l'appui territorial

Affaire suivie par Sylvie Reynier  
Tel: 04 88 17 83 17

ARRÊTÉ

du 15 OCT. 2019

donnant délégation de signature  
à M. le contrôleur général Jean-Claude SAMMUT  
Directeur départemental des Services d'Incendie et de Secours  
de Vaucluse

LE PREFET DE VAUCLUSE,  
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

- VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, de départements et des régions ;
- VU la loi n° 96-369 du 3 mai 1996 relative aux services départementaux d'incendie et de secours et notamment l'article 33 ;
- VU la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 publié au journal officiel du 17 août 2004 de modernisation de la sécurité civile ;
- VU le décret n° 92-604 du 1<sup>er</sup> juillet 1992 modifié portant charte de déconcentration ;
- VU le décret n° 97-1225 du 26 décembre 1997 relatif à l'organisation des services d'incendie et de secours ;
- VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;
- VU le décret n° 2016-2002 du 30 décembre 2016 portant statut particulier du cadre d'emplois de conception et de direction des sapeurs pompiers professionnels ;
- VU le décret du 9 mai 2018 publié au Journal officiel du 10 mai 2018, portant nomination de M. Bertrand GAUME, en qualité de préfet de Vaucluse ;

VU l'arrêté de M. le Ministre de l'Intérieur et de M. le Président du Conseil d'Administration du Service départemental d'Incendie et de Secours de Vaucluse en date du 3 octobre 2019, portant nomination de M. Jean-Claude SAMMUT, en qualité de directeur départemental des services d'incendie et de secours de Vaucluse ;

VU l'arrêté conjoint de M. le Ministre de l'Intérieur et de M. le Président du Conseil d'Administration du Service départemental d'Incendie et de Secours du 06 juillet 2017, nommant Monsieur le colonel Jérôme SOTTY, directeur départemental adjoint des services d'Incendie et de secours de Vaucluse à compter du 1<sup>er</sup> août 2007 ;

SUR proposition du Secrétaire Général de la Préfecture de Vaucluse ;

## ARRETE

**Article 1er** : Délégation de signature permanente est donnée au contrôleur général Jean-Claude SAMMUT, directeur départemental des services d'incendie et de secours, dans les domaines relatifs à la prévention, la prévision, la direction opérationnelle du corps départemental des sapeurs-pompiers, le contrôle et la coordination de l'ensemble des centres de secours et d'incendie pour la signature des documents énumérés ci-après :

- les copies d'arrêtés préfectoraux et tous actes et documents ;
- les correspondances courantes de ce service, intérieures au département, à l'exception des correspondances adressées aux parlementaires, au président du conseil régional, au président du conseil départemental ainsi que les circulaires adressées aux maires du département qui sont réservées à la signature du Préfet ;
- les notes et bordereaux de transmission ;
- les affectations individuelles de défense des sapeurs-pompiers.

**Article 2** : En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Claude SAMMUT, cette délégation sera exercée par le colonel Jérôme SOTTY, directeur départemental adjoint.

**Article 3** : Le Secrétaire Général de la préfecture du Vaucluse et le Directeur départemental des Services d'incendie et de secours sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Vaucluse.

Fait à Avignon, le **15 OCT. 2019**

Le Préfet,



Bertrand GAUME